

Nom commercial du produit : Rmo Europe Plaster Version 00

Révision : 15/12/2014

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Producteur/Fournisseur :

RMO Europe

BP 20334

Rue Geiler de Kaysersberg

67411 ILLKIRCH Cedex France

Tel. 03 88 40 67 30

Fax 03 88 67 86 96

<http://www.rmoeurope.com>

Contact en cas d'urgence:

Durant les heures ouvrables Tel : (33) 03 88 40 67 40 Fax : (33) 03 88 67 86 96

Nom commercial du produit : Rmo Europe Plaster

Famille Chimique / Catégorie générale : Plâtre

Synonymes : Plâtre de moulage, Plâtre de Paris

2 Identification des dangers

Aucun risque particulier n'est attendu de ce produit durant une utilisation normale. Une exposition à d'importants dégagements de poussières peut conduire à une irritation des yeux, de la gorge, du nez, des voies respiratoires et de la peau.

Effets physiologiques potentiels aigus :

Inhalation : Une exposition à la poussière dégagée lors de la manutention du produit peut causer une irritation de la peau, des yeux, de la gorge, du nez et des voies respiratoires supérieures. Les personnes exposées à de forts dégagements de cette poussière seront obligées de quitter les lieux pour éviter les quintes de toux, les éternuements et une irritation nasale. La respiration peut devenir difficile après une inhalation excessive. Si les symptômes de difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

Yeux : La poussière peut causer une irritation locale des yeux. Si les douleurs, des rougeurs, du prurit, des douleurs ou d'autres symptômes persistent ou se développent, consulter un médecin.

Peau : Aucun effet signalé.

Ingestion : Aucun effet signalé.

Effets physiologiques potentiels chroniques:

Inhalation : Une exposition prolongée et répétée à la silice cristallisée respirable en suspension peut entraîner une maladie pulmonaire (c.-à-d. silicose) et/ou le cancer du poumon. Le développement d'une silicose peut augmenter les risques d'effets physiologiques supplémentaires. Le risque de développement d'une silicose dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition.

Yeux : Aucun effet signalé.

Peau : Aucun effet signalé.

Ingestion : Aucun effet signalé.

Nom commercial du produit : Rocky Plaster

Version 00

Révision : 26/11/2008

Organes sensibles :

Yeux, peau et voies respiratoires.

Voies principales de pénétration :

Par inhalation, les yeux et le contact avec la peau.

Classification des ingrédients par rapport à la cancérogénicité :

Toutes les substances énumérées sont liées à la nature des matières premières utilisées pour la fabrication de ce produit et ne sont pas des éléments indépendants de la composition du produit. Toutes les substances ont des concentrations inférieures aux limites réglementaires.

3 Composition/information sur les composants

N° CAS	N° EINECS	MATIERE	CONCENTRATION
26499-65-0		Plâtre de Paris (CaSO4.1/2H2O)	>99 %
14808-60-7		Silice cristallisée	>1%

Note : La teneur pondérale de silice cristallisée indiquée représente le total de quartz.

4 Premiers secours

Après contact avec les yeux : Ne pas se frotter les yeux, et rincer soigneusement les yeux avec de l'eau durant 15 minutes. En cas de persistance de l'irritation consulter un médecin.

Après contact avec la peau : Laver la peau avec du savon doux et de l'eau. En cas de persistance de l'irritation consulter un médecin.

Après inhalation : Quitter le lieu d'exposition le temps que les toux et autres symptômes ne cessent. En cas de persistance de la toux et des autres symptômes, consulter un médecin.

Après ingestion : Le plâtre durcissant, il peut en cas de d'ingestion, entraîner une occlusion intestinale. Le fait de boire des solutions de gélatine ou de grandes quantités d'eau peut retarder le durcissement.

Maladies susceptibles d'être aggravées :

Affections préexistantes des voies respiratoires supérieures et des poumons telles que, bronchite, emphysème et asthme. Maladies préexistantes de la peau comme érythèmes et dermites.

MATIERE	CIRC	NTP	ACGIH
Silice cristallisée	1	1	A2

CIRC : Le Centre International de Recherche sur le Cancer:

1 – Cancérogène chez les humains; 2A – Probablement cancérogène chez les humains; 2B – Peut-être cancérogène chez les humains; 3 – Impossible à classifier comme cancérogène; 4 – Probablement non cancérogène/

NTP National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) (ministère américain de la santé et des affaires sociales, service de la santé publique, NIH/NIEHS) :

1 – Connu pour être cancérogène; 2 – Prévu pour être cancérogène

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes du travail gouvernementaux) :

A1 – Confirmé comme cancérogène chez les humains; A2 – Soupçonné d'être cancérogène chez les humains; A3 – Cancérogène chez les animaux; A4 – Impossible à classifier comme cancérogène; A5 – Non soupçonné d'être cancérogène chez les humains.

Silice cristallisée respirable : IARC : cancérogène groupe 1; NTP : connue pour être cancérogène chez les humains. La teneur pondérale de silice cristallisée indiquée représente le total de quartz, pas la fraction respirable.

Nom commercial du produit : Rocky Plaster

Version 00

Révision : 26/11/2008

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Utiliser de l'eau ou les moyens d'extinction en fonction du feu

Équipement spécial de sécurité : porter l'équipement de protection approprié

Produits dangereux de combustion : Au dessus de 1450°C, le produit se décompose en Oxyde de Calcium (CaO) et dioxyde de soufre (SO₂).

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Méthodes de nettoyage/récupération : Utiliser les méthodes de nettoyage ordinaires. Aucune précaution particulière

Confinement: Aucune précaution particulière. Porter un équipement de protection individuelle approprié

Mise au rebut: Respecter la réglementation locale applicable. Ne jamais vider de grandes quantités de matières répandues directement dans les égouts ni eaux de surface.

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

A l'écart des flammes, d'une chaleur excessive.

Stockage :

A l'écart des flammes, d'une chaleur excessive et de sources de lumière directes.

A température ambiante.

Autres indications sur les conditions de stockage : durée de vie de 2 ans

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

MATIERE	CONCENTRATION	TLV Limite Tolérable d'Exposition (mg/m ³)	PEL Limite Admissible d'Exposition (mg/m ³)
Plâtre de Paris (CaSO ₄ .1/2H ₂ O)	>99 %	10	15 (T) / 5 (R)
Silice cristallisée	>1%	0.025 (R)	0.1 (R)

(T)–Total; (R)–Respirable; (NE)-Non Etabli; (F)-Fume; (Du)- Poussière; (M)- Brouillard

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Prévoir une ventilation suffisante pour contrôler les niveaux de poussières en suspension.

Si les activités de l'utilisateur produisent de la poussière en suspension, utiliser une ventilation pour maintenir les concentrations de poussière en dessous des limites admissibles d'exposition. Lorsque la ventilation générale s'avère insuffisante, utiliser des enceintes de traitement fermées, une ventilation aspirante locale ou d'autres sécurités intégrées pour maintenir les niveaux de poussière en dessous des limites admissibles d'exposition.

Sans autres indications voir le point 7

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Le choix d'un équipement de protection individuel dépend des conditions de travail et des opérations effectuées.

Nom commercial du produit : Rocky Plaster

Version 00

Révision : 26/11/2008

Protection respiratoire : Porter un respirateur agréé équipé de cartouches de filtrage contre les matières en suspension dans les endroits poussiéreux mal ventilés et si la limite tolérable d'exposition est dépassée.

Protection des mains : Porter des gants de protection pour éviter un contact répété ou prolongé avec la peau.

Matériau de gants : Si des gants sont requis, le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi de critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Si le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des gants ne peut être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux : Se protéger les yeux en portant des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour éviter tout risque de contact avec les yeux

Protection de la peau : Porter des gants et des vêtements de protection pour éviter un contact répété ou prolongé avec la peau.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales :

Forme : Solide / poudre

Couleur : Blanc cassé

Odeur : inodore ou faible.

Changement d'état :

Point de fusion : Non applicable

Point d'ébullition : Non applicable

Point de congélation : Non applicable

Température de dégradation : 1450°C

Valeur du pH : Non applicable

Pression de vapeur à 20°C : Non applicable

Densité de vapeur (air=1) : Non applicable

Densité (H₂O=1) : ± 2.96 (plâtre de paris)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau (g/100g) : 0.15-0.40 (Plâtre de Paris)

10 Stabilité et réactivité

Polymérisation dangereuse : Aucune signalée

Stabilité : Stable.

Produits de décomposition dangereux : Par le feu, au dessus de 1450°C, le produit se décompose en Oxyde de Calcium (CaO) et dioxyde de soufre (SO₂).

Incompatibilités : L'exposition à l'eau et aux acides doit être surveillée dans la mesure où les réactions sont importantes et produisent une forte chaleur.

11 Informations toxicologiques

Effets aigus : L'ion de sulfate a causé un dérangement gastro-intestinal chez les humains à la suite d'ingestions à grandes doses. Des études limitées faisant intervenir l'inhalation répétée d'un sulfate de calcium (non précisé) n'ont pas réussi à identifier des organes sensibles particuliers chez des singes, des rats et des hamsters. Aucune preuve de mutations génétiques n'est apparue lors de tests bactériens Ames.

Plâtre de Paris :

Nom commercial du produit : Rocky Plaster

Version 00

Révision : 26/11/2008

Ingestion : LD50 rats > 5000 mg/kg;
Contact avec la peau : LD50 – aucune déterminée;
Irritation de la peau : LD50 – aucune déterminée;
Irritation des yeux : LD50 – aucune déterminée

Effets chroniques / cancérogénicité :

Plâtre de Paris : Les tests sur la poussière de plâtre de Paris n'ont pas détecté de présence de silice cristallisée respirable.

Silice cristallisée : Des expositions à la silice cristallisée respirable ne sont pas prévues lors de l'utilisation normale de ce produit; les niveaux réels doivent toutefois être déterminés au moyen de tests d'hygiène sur les lieux de travail. La teneur pondérale de silice cristallisée respirable peut ne pas avoir été mesurée dans ce produit. Une exposition prolongée et répétée à la silice cristallisée respirable en suspension peut entraîner une maladie pulmonaire (silicose) et/ou le cancer du poumon. Le développement d'une silicose peut augmenter les risques d'effets physiologiques supplémentaires. Le risque de développement d'une silicose dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition.

Le CIRC a classifié la silice cristallisée (quartz et cristobalite) comme cancérogène chez les humains.

En présentant son évaluation globale, le groupe de travail du CIRC fit observer que la cancérogénicité chez les humains n'avait pas été détectée dans toutes les situations de travail étudiées. Elle peut dépendre des caractéristiques propres à la silice cristallisée ou de facteurs extérieurs affectant son activité biologique ou la distribution de ses polymorphes.

Le CIRC déclare que la silice cristallisée inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite sur les lieux de travail est cancérogène chez les humains (groupe 1).

12 Informations écologiques

Ce produit n'a aucun effet connu négatif sur l'environnement

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer en conformité avec les réglementations locales applicables. Ne jamais vider directement dans les égouts ni eaux de surface.

14 Informations relatives au transport

No ONU: · N/A

Groupe d'emballage: · N/A

Étiquette de danger: N/A

Désignation du produit: Identique au nom du produit

15 Informations réglementaires

Formule(s) R : R36 / R37 / R38

Formule(s) S : S2 / S38 / S39 / S51

16 Autres informations

Nom commercial du produit : Rocky Plaster

Version 00

Révision : 26/11/2008

Lorsqu'il est mélangé à l'eau, ce matériau durcit et devient très chaud et parfois rapidement.

Ne pas essayer de plâtrer une partie quelconque du corps à l'aide de ce matériau. L'inobservation de ces instructions peut causer des brûlures graves pouvant nécessiter l'ablation chirurgicale du tissu affecté ou l'amputation du membre.

En cas de poussière, porter un masque anti-poussières agréé. La poussière peut irriter les yeux, la peau, le nez, la gorge et les voies respiratoires supérieures. Éviter l'irritation en réduisant l'exposition à la poussière. Utiliser le produit dans une zone bien ventilée ou fournir suffisamment de ventilation dans le local.

Se protéger les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. Laver avec du savon et de l'eau après usage.

Ne pas ingérer. Si ingéré, appeler un médecin.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Fiche de Données de Sécurité préparée par :

RMO Europe

BP 20334

Rue Geiler de Kaysersberg

67411 ILLKIRCH Cedex France

Les informations figurant dans ce document s'appliquent à ce matériau particulier tel qu'il est livré. Elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau s'il est utilisé en combinaison avec d'autres. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ces informations sont complètes et qu'elles répondent à ses besoins particuliers.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport contractuel